

Les crédits

tants de tous les secteurs de l'économie nous assurent que le ministre fait complètement fausse route.

Bref, comment pourrait-on s'imaginer que le ministre écouterait le Parti libéral puisqu'il n'écoute personne d'autre au Canada?

[Français]

M. André Harvey (Chicoutimi): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'entendre le représentant du parti libéral parler de questions économiques. Il est évident que cela nous met un peu mal à l'aise parce que, comme vous le savez, ce parti-là nous a presque conduits au bord de la faillite. Souvenez-vous en 1984, un déficit de 40 milliards! Il y a six ans, monsieur le Président. Il fallait le faire! Et, aujourd'hui, il me fait plaisir d'en profiter pour féliciter notre ministre des Finances qui est ici cet après-midi pour entendre, quand même et malgré tout, les représentants du parti libéral. Il me fait aussi plaisir d'avoir entendu des commentaires de représentants du parti libéral et d'avoir vu ces derniers voter entre autres contre le projet C-23 qui imposait un impôt minimum aux riches. C'est tout à fait affreux! Un parti qui dit défendre les intérêts des plus démunis! Il me fait aussi plaisir de souligner que ce parti-là a combattu, ici et au Sénat, le projet de loi C-22 qui nous garantissait des investissements de 600 millions de dollars au Québec dans le domaine de la recherche. Et on sait comment c'est important.

J'aimerais donc en profiter, monsieur le Président, pour lui demander une chose, parce que tantôt, il y a quelques minutes, il nous a signalé, il a parlé entre autres des transferts aux provinces. Je suis d'accord pour entendre les représentants du parti libéral parler de généralités. J'aimerais qu'il me dise quel fut le taux d'augmentation des versements fédéraux aux provinces depuis 1984.

• (1540)

Et si mon honorable collègue est dans l'erreur, je soulèverai une question de privilège pour que mon ministre des Finances nous précise quel fut le taux d'augmentation des transferts aux provinces depuis 1984 et quelle est notre nouvelle politique par rapport aux provinces.

M. Douglas Young (Acadie—Bathurst): Monsieur le Président, l'honorable député ne devrait pas être surpris si ses commettants soulèvent une question de privilège au niveau de son intervention. S'il pense parler pour le Québec ou pour les gens de sa circonscription, en demandant quelle est la politique du gouvernement actuel

vis-à-vis des provinces, il laisse croire qu'il ne suit pas de très près ce qui s'est passé.

Nous avons des provinces canadiennes, monsieur le Président, à l'heure actuelle, devant les tribunaux pour essayer de défendre leurs droits sous la Constitution pour s'assurer que les niveaux de transfert soient maintenus.

Une voix: Il n'a pas parlé de cela!

M. André Harvey (Chicoutimi): Monsieur le Président, ma question est tout à fait simple. La meilleure façon dans la vie c'est de poser les questions les plus courtes et les plus simples.

Je lui demande quel fut le taux d'augmentation de la répartition des versements fédéraux aux provinces depuis 1984? Ce ratio-là existe—monsieur est expert comme critique financier du Parti libéral—donc, est-ce qu'il peut me dire simplement quel fut le taux de transfert fédéral aux provinces depuis 1984?

M. Douglas Young (Acadie—Bathurst): Monsieur le Président, le taux de transfert aux provinces, dépendant du programme, est devant les tribunaux parce que le gouvernement ne rencontre pas ses obligations selon certaines provinces au Canada.

Maintenant, si monsieur veut avoir les taux année par année, ou province par province, il me fera plaisir de lui faire parvenir cette information, si ce n'est pas disponible par l'entremise de son ministre.

Mais ce que je crois qui serait encore plus important pour le ministre, monsieur le Président, serait de parler avec les représentants du Mouvement Desjardins, de parler avec les représentants de la Banque nationale du Canada, de parler avec les représentants de la Chambre de commerce du Canada et de savoir qu'est-ce qui se passe au niveau de l'économie et de la récession dans laquelle on se trouve.

Est-ce que le député sait—est-ce que lui, il sait—que nous sommes dans une récession, oui ou non? C'est cela, la question, monsieur le Président! Il court après quelques chiffres de 1984 à 1990, mais il y a une chose certaine. . . Parce que je veux revenir au commentaire du député qui disait qu'en 1984, il y avait un déficit de 40 milliards de dollars. Cette année, monsieur le Président, le déficit va se chiffrer au-delà de 30 milliards de dollars, après six ans à la barre par le ministre des Finances actuel.

Donc, la question est toujours la même: est-ce que le ministre des Finances et son collègue le député de Chicoutimi savent que le Québec, comme le reste du Canada, est dans une récession? C'est cela la question qu'on se pose aujourd'hui. Est-ce que vous savez, comme gou-